



**ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**  
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500  
[ecolesamueldechamplain.ca](http://ecolesamueldechamplain.ca)

Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries  
**Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN  
TENUE LE LUNDI 5 FÉVRIER 2024 À 19 H  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

**Sont présents :**

Akesbi, Hassan, représentant des parents  
Bergeron, Jean-Philippe, représentant des enseignants  
Boivin, Karen, représentante des parents  
Pelletier-Belzile, Marilou, représentante du personnel professionnel  
Caux, Elisabeth, représentante des enseignants  
Fiset, Dominique, représentante des parents  
Gauthier, Nadine, directrice  
Harrison, Marie Claude, représentante des parents (substitut)  
Racine, Nathalie, représentante des enseignants  
Savard, Sabrina, représentante des enseignants  
Tardif, Anne, représentante des enseignants  
Vallière, Marie-Josée, représentante du personnel de soutien (substitut)  
Whittom, Geneviève, représentante des parents

**Sont absents :**

Baron, Etienne, représentant des élèves  
Bilodeau, Annie, représentante des enseignants  
Corbeil, Robert, représentant des parents  
Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté  
Lauriault, David, représentant des parents  
M'Bra, Maël, représentant des élèves  
Roy, Rosalie, représentante des élèves  
Tremblay, Olivier, représentant des parents

**Assistent également à la rencontre :**

Duchesne, Fanny, directrice adjointe  
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement  
Jobin, Isabelle, directrice adjointe  
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

**1. Mot de bienvenue**

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et profite de l'occasion pour souhaiter, de la part de M. Olivier Tremblay, une belle semaine à tous les enseignants. Madame Gauthier qu'une semaine de la reconnaissance est organisée pour tout le personnel et elle se déroule cette semaine.

## 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2024

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

**CE-23/24-17** IL EST PROPOSÉ par madame Elisabeth Caux

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 5 février 2024 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2024
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2023
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2023
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
  - 6.1 Comité de parents
  - 6.2 Comité étudiant
7. Informations du représentant de la communauté
8. Suivi au plan de rattrapage
9. Protocole d'intervention en lien avec la nouvelle directive des cellulaires
10. Grille-matières 2024-2025 / CÉ extraordinaire à prévoir
11. Approbation des modifications du calendrier scolaire à la suite de la grève
12. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024
13. Approbation de la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle 2023-2024 (COSP)
14. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2023-2024
15. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
16. Approbation pour activités de financement
  - 16.1 Tournoi de futsal 3 vs. 3
  - 16.2 Camp de la relâche
  - 16.3 Voyages étudiants 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle (septembre 2024)
17. Correspondance
18. Informations de la direction :
  - 18.1 Rencontre de parents 2<sup>e</sup> bulletin
  - 18.2 Retour sur les inscriptions du guichet unique
19. Questions diverses
20. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2023

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

Des modifications sont à apporter :

- Des corrections sont à faire dans la liste des personnes présentes.
- À la page 3, dans le dernier paragraphe, retirer « par exemple » et ajouter « projet visant à créer ».
- À la page 4, au deuxième paragraphe du point 9, ajouter « car il y a beaucoup ».

**CE-23/24-18** IL EST PROPOSÉ par madame Elisabeth Caux

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mercredi 8 novembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 8 novembre 2023**

Pas de suivi.

#### **5. Questions du public**

Il n'y a pas de public.

#### **6. Rapport des comités :**

##### **6.1 Comité de parents**

Madame Boivin a assisté à la rencontre de décembre. Il n'y a eu que des points informatifs qui ne sont plus d'actualité.

##### **6.2 Comité étudiant**

Les représentants des élèves étant absents, le point est annulé.

#### **7. Information du représentant de la communauté**

Monsieur Gagné étant absent, le point est annulé.

#### **8. Suivi au plan de rattrapage**

Madame Gauthier souhaite faire un état de situation. Une réflexion à l'égard des modalités a débuté dès le retour en janvier et des adaptations ont été faites selon les demandes du ministère. Plus de 50 membres du personnel se sont portés volontaires pour participer au plan, ce qui nous a permis de mettre plusieurs mesures en place : coenseignement en classe, récupérations supplémentaires le midi, 4 samedis matin de rattrapage pour plusieurs matières (anglais, français, math, histoire, science), cours du soir au retour de la relâche à raison de deux soirs par semaine, quelques demi-journées durant la semaine de relâche et matinées de journées pédagogiques. Les mesures de rattrapage à l'extérieur des heures de classe sont offertes sur une base volontaire à des élèves ciblés par l'équipe-école. Tous les élèves de l'école bénéficient du plan de rattrapage sur les heures de cours.

Il sera possible de prolonger les mesures selon le budget disponible et une reddition de comptes sera à faire en fin d'année (nombre d'élèves touchés, modalités, sommes utilisées, etc.). Nous disposons d'une enveloppe de plus de 300 000 \$ pour mettre en place le plan de rattrapage. Des projets motivation sur l'heure du midi et un accueil festif au retour en janvier ont été prévus. Il était important de prendre le temps de réaccueillir les élèves convenablement. La routine a repris et les élèves se sont remis assez rapidement à la tâche.

Madame Gauthier invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

Un reportage a été diffusé dans les médias à propos des cours du samedi et un journaliste était présent à l'extérieur pour recueillir les commentaires des parents, élèves et enseignants. Cela a offert une belle visibilité pour notre école. Environ une centaine d'élèves étaient présents le premier samedi. D'autres intervenants de l'école (CO et TES) sont aussi impliqués pour accompagner les élèves (soutien à l'enseignant, atelier de gestion du stress et organisation du travail, etc.). Des collations ont été fournies, car les blocs sont d'une durée de trois heures.

Madame Gauthier précise que nous devons nous mettre en action au plus tard le 29 janvier. Un suivi est fait à toutes les semaines par l'équipe de gestion. Tant que nous avons des sous et du personnel volontaire, nous allons faire tout ce qu'il faut pour aider nos élèves.

En terminant, madame Gauthier s'engage à informer les membres des développements en lien avec le plan de rattrapage.

#### **9. Protocole d'intervention en lien avec la nouvelle directive des cellulaires**

Le protocole découle d'une directive ministérielle et il a dû être rédigé rapidement durant la grève, car il devait être mis en place dès le retour des fêtes.

Monsieur Jean-Normand Tremblay mentionne que la présentation du protocole a été faite en assemblée générale et qu'il a été ajusté à la suite des commentaires émis. Il a été revu en gestion, en CPE et avec le comité d'encadrement disciplinaire. Le protocole adhère à notre système d'encadrement disciplinaire et est géré selon les niveaux d'intervention gradués.

Si l'enseignant a fait des interventions de niveau 1 et 2 et qu'il a communiqué avec les parents pour rapporter les manquements en lien avec le cellulaire en classe, il peut confisquer l'appareil et l'apporter au secrétariat. À cette étape, le protocole prévoit que c'est le parent qui doit venir le récupérer.

Les manquements sont consignés dans Mozaïk pour avoir un portrait global, mais chaque enseignant doit faire les interventions nécessaires dans sa classe.

Les représentants des enseignants ont des questionnements en lien avec leur compréhension du protocole. Madame Gauthier indique qu'un retour sera fait en CPE et en AG si nécessaire.

Il est à noter que le ministre a ouvert la porte à permettre l'utilisation du cellulaire en classe dans le cadre de projets particuliers. Cependant, cela ne s'applique pas à notre école, car tous les élèves ont un Chromebook. Des écouteurs peuvent être permis dans certains contextes (ex. écouter des capsules ou utiliser la synthèse vocale).

La prévention et l'éducation sont beaucoup plus efficaces que la répression. Il est essentiel de faire valoir les avantages de ne pas l'avoir en classe versus la confiscation.

#### **10. Grille-matières 2024-2025 / CÉ extraordinaire à prévoir**

Madame Gauthier informe les membres que les travaux de la grille-matières 2024-2025 ont pris du retard en raison des grèves et qu'elle n'est pas prête à la déposer pour adoption ce soir. Elle doit d'abord être entérinée par l'assemblée générale et la rencontre est prévue le 16 février. Il faudrait donc convoquer une réunion extraordinaire en février. Les membres s'entendent pour le mercredi 28 février à 19h. Il n'y aura qu'un seul point à l'ordre du jour.

#### **11. Approbation des modifications au calendrier scolaire à la suite de la grève**

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable du calendrier modifié. Madame Fanny Duchesne mentionne que le ministère a offert la possibilité de repousser la fin de la deuxième étape au 28 mars. Des discussions se sont tenues en CAP et plusieurs scénarios ont été réfléchis. Il a été décidé de repousser la date de la fin de l'étape au 1<sup>er</sup> mars, juste avant la semaine de relâche. Ce délai laissera le temps aux enseignants de recueillir des traces suffisantes. Par conséquent, la date de la rencontre de parents est repoussée au mercredi 27 mars, en virtuel, de 18h à 20h30. Les rencontres pour les classes langagières se feront en présentiel. Les bulletins seront disponibles aux alentours du 21 mars.

Le ministère a déposé un nouvel échancier pour les épreuves ministérielles et le calendrier a été modifié en conséquence. La semaine d'examens d'avril est annulée et une collecte de besoins est en cours auprès des départements afin d'évaluer le temps d'évaluation nécessaire. De l'information est à venir concernant l'organisation des évaluations.

En terminant, madame Duchesne confirme que le gel d'horaire du 15 février, pour l'examen de mathématique SN de 4<sup>e</sup> secondaire, est maintenu. Le gel d'horaire du 29 février, pour l'évaluation de français écriture, est aussi maintenu, mais il concernera seulement les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (pas 3<sup>e</sup> secondaire).

**CE-23/24-19** IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les modifications apportées au calendrier scolaire 2023-2024 à la suite de la grève.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024**

Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, résume et commente le document transmis aux membres. Le document a été révisé par un comité formé de deux psychoéducatrices, un psychologue, une TES et madame Jobin. Le plan sera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit révisé de nouveau l'an prochain. Des modifications ont été apportées à la structure de dénonciation.

Madame Jobin invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

**CE-23/24-20** IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Philippe Bergeron

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année scolaire 2023-2024.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **13. Approbation de la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle 2023-2024 (COSP)**

Les membres ont reçu la planification au préalable et ont pu en prendre connaissance. Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, mentionne que le document a été révisé en collaboration avec les conseillères d'orientation. La planification vise la connaissance de soi afin que les élèves prennent conscience de leurs intérêts. Plusieurs activités se déroulent en classe et des contenus sont déjà prévus au programme de certaines matières.

Madame Jobin invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

**CE-23/24-21** IL EST PROPOSÉ par Karen Boivin

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2023-2024.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **14. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2023-2024**

Madame Isabelle Jobin, directrice adjointe responsable du dossier, explique que la planification annuelle a été révisée. En effet, quelques activités ont dû être modifiées en raison de la grève et du calendrier chamboulé. Les thèmes sont

énumérés et on peut voir à quel niveau ils sont présentés. Plusieurs contenus sont déjà au programme de certaines matières. Des contenus seront intégrés à même les cours de CCQ dès l'an prochain. Il s'agit de la dernière année que nous approuvons la planification sous ce format.

**CE-23/24-22**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Philippe Bergeron

Que le conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuve la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2023-2024.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **15. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école**

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des demandes et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

**CE-23/24-23**

IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Tournoi de futsal à Atlantic City (16 au 19 février 2024)
- Ski-Hok à Duchesnay (14 mars 2024)
- Musée national des beaux-arts de Québec (12 mars 2024)
- Luge autrichienne au Massif de Charlevoix (15 mars 2024)
- Luge autrichienne au Massif de Charlevoix (18 mars 2024)
- Ski et planche au Massif (21 mars 2024)
- Salon du livre (10 avril 2024)
- Insectarium, Biodôme et Planétarium (17 avril 2024)
- Centre des sciences de Montréal (22 avril 2024)
- Scriptarium (8 mai 2024)
- Biodôme et Planétarium (30 mai 2024)
- Voyage CL à Trois-Rivières (28 au 30 mai 2024)

Madame Gauthier souligne que la date de la sortie au centre des sciences est en conflit avec les contraintes d'horaire pour les examens, mais elle a tout de même été autorisée par le CPE, car elle est prévue depuis longtemps, le transport est réservé et la sortie fait partie du programme de concentration.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **16. Approbation pour activités de financement**

#### **16.1 Tournoi de futsal 3 vs. 3**

Une demande d'approbation visant l'organisation d'une activité de financement a été déposée dans le but de financer les activités de la concentration soccer et du futsal.

**CE-23/24-24**

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent l'organisation d'un tournoi de futsal 3 vs. 3. Les profits amassés serviront à financer les activités de la concentration soccer et du futsal.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **16.2 Camp de la relâche**

Une demande d'approbation visant l'organisation d'un camp de futsal durant la semaine de relâche a été reçue. L'objectif est de financer les activités des équipes de futsal et de la concentration soccer.

**CE-23/24-25**

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent l'organisation d'un camp de futsal durant la semaine de relâche. Les profits amassés serviront à financer les activités des équipes de futsal et de la concentration soccer.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **16.3 Voyages étudiants 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle (septembre 2024)**

Une demande d'approbation visant l'organisation d'une campagne de financement avec « Campagne Québec » est déposée. L'objectif est d'amasser des fonds pour financer les voyages étudiants prévus en septembre 2024.

**CE-23/24-26**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Vallière

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la campagne de financement avec l'organisme « Campagne Québec ». Les montants amassés serviront à financer les voyages étudiants 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle prévus en septembre 2024.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **17. Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance.

## **18. Informations de la direction**

### **18.1 Rencontre de parents 2<sup>e</sup> bulletin**

L'information a été donnée au point 11.

### **18.2 Retour sur les inscriptions du guichet unique**

Monsieur Jean-Normand Tremblay rapporte que l'opération suit son cours. Les trois tours d'inscription sont terminés depuis le début du mois de décembre. Nous avons reçu des inscriptions pour 10 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire, mais nous prévoyons accueillir 9 groupes. Beaucoup d'inscriptions ont été reçues et la clientèle de l'école est en train d'évoluer. Avant, nous avons beaucoup d'élèves hors-bassin et la tendance est inversée cette année (70% bassin et 30% hors-bassin). La direction générale du CSS a été questionnée concernant un redécoupage des bassins, car présentement, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous nos élèves bassin. Les concentrations, nos couleurs école, attirent les élèves hors-bassin. Si nous ouvrons seulement aux élèves bassin, il y aura une diminution de la « qualité ». Nous avons une belle réputation pour nos équipes sportives, elles performant bien et nous souhaitons que cela se poursuive. La direction générale a aussi été questionnée pour valider comment nous pouvons être supportés. Nous avons reçu 140 élèves à notre camp de sélection de soccer, provenant de St-Augustin au Mont-Ste-Anne, mais nous avons seulement 56 places disponibles.

Monsieur Jean-Normand Tremblay fait part d'un malaise à l'égard du fait que les parents et les élèves « magasinent » une école lors des journées portes ouvertes des différents établissements. Cependant, il est très difficile

d'accepter les demandes hors-bassin et c'est comme cela dans toutes les écoles présentement. Une restructuration est à prévoir. Nous faisons la promotion de nos programmes même si nous savons que les élèves hors-bassin seront retournés à leur école de bassin, où les programmes intéressants seront probablement déjà complets à cette étape. Les réponses aux demandes d'inscription hors-bassin sont envoyées tardivement durant l'été. Cela cause des insatisfactions, des déceptions et des situations anxieuses pour les élèves et les parents. Il sera important de bien expliquer la situation lors des portes ouvertes et des communications aux parents. Le fonctionnement convenait jusqu'à l'an passé, mais il doit être revu. La situation démographique évolue rapidement. À tous les jours, nous recevons de nouveaux arrivants qui immigreront dans notre quartier et qui viennent s'inscrire à l'école. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, nous sommes obligés de prendre tous ceux qui déménagent sur notre bassin.

Un parent souligne qu'il serait pertinent de bien informer les parents d'élèves en difficulté qui seront au régulier, que leur enfant devra aller à son école de bassin et qu'ils n'ont pas vraiment le choix. Il serait dommage de les laisser visiter, s'informer et choisir une école s'il est sûr qu'ils ne seront pas sélectionnés. Aussi, il serait bien d'offrir un petit quelque chose de plus aux élèves du régulier afin de les motiver davantage.

#### **19. Questions diverses**

Madame Gauthier note que les dates des épreuves ministérielles sont déposées, mais qu'elles sont sujettes à changement. En effet, des insatisfactions ont été émises par le secteur du primaire, mais il n'y aura peut-être pas de changement pour le secondaire. On conserve les dates telles quelles pour le moment et nous nous ajusterons au besoin.

#### **20. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset propose, appuyée par monsieur Jean-Philippe Bergeron, à 20h22, que la séance soit levée.

La présidente,  
Dominique Fiset

La secrétaire,  
Geneviève Tremblay